

Politique Hôtel et Volley



Volleyball Canada a institué la politique Hôtel et Volley dans un effort pour assurer la disponibilité d'hébergement pour les participants du championnat national, tout en gérant les coûts de la compétition d'une meilleure façon.

La politique Hôtel et Volley a été mise en place pour tous les championnats nationaux intérieurs de Volleyball Canada. Toutes les équipes participantes doivent réserver un hébergement en passant par le fournisseur de services d'hébergement de l'évènement (FSH) afin de participer au tournoi.

01

Règlements Hôtel et Volley

- Les équipes doivent réserver un nombre suffisant de chambres pour accueillir tous les joueurs et le personnel de l'équipe inscrits, et ce pour toute la durée du tournoi. *Exemple : Équipe de 8 athlètes = un minimum de 3 chambres → 8 athlètes = 2 chambres + les entraîneurs = 1 chambre. Équipe de 12 athlètes = un minimum de 4 chambres → 12 athlètes = 3 chambres + les entraîneurs = 1 chambre.*
- Les équipes doivent réserver au moins deux nuits.
- Les équipes doivent respecter les politiques d'occupation de l'hôtel.
- Les codes des équipes obtenus à la suite de la confirmation de l'inscription sont requis pour réserver l'hébergement.
- Il n'est pas permis aux équipes de réserver un hébergement avant la date prévue pour les inscriptions et les hébergements.
- Il n'est pas permis aux équipes d'effectuer une réservation directement auprès des hôtels. Toutes les réservations doivent se faire en passant par le fournisseur d'hébergement de l'évènement.
- Les équipes doivent loger dans les hôtels désignés sur le portail de réservation du FSH.

La responsabilité de vérifier et de respecter la politique Hôtel et Volley revient à chaque équipe. Volleyball Canada effectuera une vérification auprès de toutes les équipes participantes afin de s'assurer qu'elles respectent la politique.

02

Exemptions à la politique Hôtel et Volley

Volleyball Canada offre des exemptions à la politique Hôtel et Volley pour les équipes et les individus entrant dans les catégories suivantes :

1. **Demande d'exemption pour proximité** : Si l'équipe provient d'un endroit situé à une certaine distance en voiture du lieu de la compétition, ou si des membres de l'équipe planifient de rester chez des membres de leur famille ou des amis qui résident à proximité du lieu de la compétition, il est possible que l'équipe soit admissible à une exemption de la politique.

Note : La distance de cette proximité dépend de la ville. Veuillez visiter la page Web de l'évènement pour connaître les détails.

2. **Demande d'exemption spéciale** : Une demande d'exemption spéciale devra être remplie pour toute autre demande d'exemption. Les demandes seront traitées au cas par cas et seront vérifiées par le comité de respect du Hôtel et Volley.

Cette politique a été mise en place au profit des équipes, des organisateurs locaux de l'évènement et de Volleyball Canada. Pour obtenir plus d'informations, veuillez visiter la page Web des championnats nationaux.